

## Demande d'information

Par **myname**, le 15/11/2008 à 12:49

Bonjour ,

Je me permets d'exposer mon cas, je suis Architecte Nouvelles technologies de l'information , actuellement en mission au sein une grande banque .

Arrivé en France le 2002, J'ai obtenue mon diplôme d'ingénieur, promotion Septembre 2004. Je me suis marié le 02 Juin 2006 .Date à partir de la quel j'ai mis fin à mes études pour intégrer le monde du travail.

En CDI depuis Juin 2006 dans une société de conseil où j'ai participé à des mission chez des grand comptes Français (Banques et Opérateurs télécom) .

Suite à la décision unilatéral de ma Conjointe ,notre communauté de vie conjugale est rompu depuis Octobre 2007 .Cette situation a eu de lourdes conséquences me concernant.

En effet j'ai eu à chaque demande de renouvellement de titre de séjour un simple récépissé de trois mois depuis le Mars 2008.

A la date du 27 Octobre 2008 j'ai reçu un refus de renouvellement de titre de séjour accompagné d'une invitation à quitter le territoire Français avec une date butoir du 27 Novembre 2008

Ma question :

Est ce que vous pensez qu'en faisait un (ou des ) recours j'ai une chance que ma carte de séjour me soit restitué ?

Je vous remercie par avance de votre réactivité et serviabilité .  
En attente de vous lire